

---

# PAYBYPHONE

## PAYBYPHONE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le stationnement chartrain dispose désormais  
d'un nouveau mode de paiement : le PayByPhone

(paiement par téléphone). Destinée à apporter plus de facilité, cette solution de règlement du stationnement constitue une évolution en matière de service, sans toucher aux autres procédés existants qui restent disponibles.

### **Le principe :**

Permettre de programmer, ajuster et régler son stationnement via une interface à distance, accessible par téléphone classique (serveur vocal), appareil connecté (application ios et Android) et Internet.

Le principe de PayByPhone est de permettre de programmer, ajuster et régler son stationnement via une interface à distance, accessible par téléphone classique (serveur vocal) ou appareil connecté (application iOSs et Android), ou depuis une tablette ou ordinateur sur [paybyphone.fr](http://paybyphone.fr). Les agents sont équipés de appareils connectés pour vérifier que vous avez bien un ticket dématérialisé grâce à votre immatriculation.

L'avantage de l'application : vous n'utilisez plus de monnaie, vous n'avez plus de ticket à mettre

derrière votre pare-brise, et surtout vous pouvez à distance prolonger votre durée de stationnement, éventuellement recevoir des alertes... Et quand vous quittez votre place, le tarif est ajusté au réel en interrompant le stationnement.

Un rappel : vous disposez d'une demi- heure de gratuite par demi-journée, chaque jour de la semaine.

Si vous avez des difficultés pour vous connecter avec le module ci-dessous, vous pouvez aller sur le site <https://m.paybyphone.fr/>

Votre navigateur ne supporte pas cette fonctionnalité.

Si vous utilisez le module si-dessus pour votre inscription, n'inscrivez pas le 0 de votre numéro de téléphone dans le champs "numéro de mobile". Ne mettez que les 9 derniers chiffres de votre numéro.

# MODE D'EMPLOI

La première fois, activez votre compte depuis l'application (iOS et Android), depuis payby-phone.fr, ou en appelant le 01 74 18 18 18 (appel local) (serveur en enregistrant une carte bancaire et votre plaque d'immatriculation (vous pouvez enregistrer plusieurs véhicules) ;

une fois stationné, entrez le code tarif 28081 (zone unique), ou le 28091 si vous n'avez pas encore utilisé votre demi-heure gratuite (valable une fois par demi-journée)

sélectionnez la durée de stationnement que vous estimez devoir utiliser, et le véhicule concerné ;

confirmez votre choix ;

si vous voyez que vous allez dépasser le temps de stationnement déclaré, vous pouvez prolonger à distance votre stationnement. Une option d'alerte SMS est disponible (0,15€ par SMS). Même manipulation si vous voyez que vous allez dépasser la demi-heure de gra-

tuité : programmez alors une durée de stationnement payant ;

si vous reprenez votre véhicule avant d'avoir écoulé le temps déclaré, vous pouvez interrompre le stationnement à la minute près (sauf première tranche forfaitaire de 15 min).